Luminus Benefit Pro Gaz

(octobre-décembre 2020)

Conditions particulières : (GBP2.0)

Consommateurs: professionnels

Type d'énergie : gaz Durée du contrat : 1 an



VOS AVANTAGES

Économie	№ Facilité	*** Service				
Vous bénéficiez des baisses des prix du marché.	La domiciliation et la facture digitale simplifient énormément la gestion de votre entreprise.	Self service 100 % en ligne : vous gérez vous même, facilement et à tout moment, vos données et services dans votre espace client sécurisé.				
SERVICES INCLUS:						
	My Luminus					

VOS PROMOS:

Votre espace client pour gérer tous

vos services en ligne.

27 cEUR/kWh TVA excl.

- 15,00 EUR TVA excl.

Gratuits sur votre décompte attribuée

De remise sur votre sommation pendant 12 mois.

Comparez malin et payez moins



- Énergie fournie par Luminus
- Coût de transport de l'énergie
- Taxes et redevances
- TVA 21%



1 Prix de l'énergie fournie par Luminus (TVA excl.) :

	Prix du jour
Énergie (c€/kWh)	1,97
Redevance fixe (€/an)¹	28,93

1 Pour plus d'informations, voir ci-dessous : 'Informations sur votre tarif'

^(*) En tant que nouveau client, vous bénéficiez d'une remise de 1.500 kWh gratuits (sur les coûts énergétiques) sur votre décompte pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en decembre 2020. Ce montant est calculé sur la base d'un tarif moyen pour les coûts énergétiques et est attribué après 11 mois.

(**) En tant que nouveau client, vous bénéficiez d'une remise de 0,27 cEUR/kWh TVA excl. sur votre consommation pendant 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 11 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en 1

decembre 2020. Cette remise sera répartie au pro rata sur vos prochains décomptes.

(***) En tant que nouveau client, vous bénéficiez d'une remise de 15,00 EUR TVA excl. pendant 12 mois pour la conclusion d'un contrat Luminus Benefit Pro Gaz en decembre 2020. Cette remise sera répartie au pro rata sur vos prochains décomptes.

		Coûts de distribution							
	Gestionnaire de réseau	Petite conso <= 5.000 Variable (c€/kWh)			ion moyenne 150.000 kWh Fixe (€/an)	Grande cor > 150.0 Variable (c€/kWh)	nsommation 00 kWh Fixe (€/an)	Coûts de transport (c€/kWh)	Activité de mesure et de comptage (€/an)
BXL	SIBELGA	1,78	4,32	1,11	38,28	0,59	812,88	0,1500	16,00
FL	Fluvius (Gaselwest) Fluvius (Imewo) Fluvius (Intergem) Fluvius (Iveg) Fluvius (Iveka) Fluvius (Iverlek) Fluvius (Sibelgas) Fluvius Antwerpen Fluvius Limburg Fluvius West	2,00 2,11 1,63 1,77 1,59 1,93 2,21 1,67 1,40 2,30	13,65 14,58 11,02 13,08 10,92 13,26 14,89 11,28 11,40 6,20	1,07 0,77 0,79 0,69 0,64 0,87 0,86 0,49 0,79	60,10 81,80 53,21 67,16 58,64 66,10 82,59 70,51 42,17 71,05	0,72 0,55 0,54 0,62 0,43 0,59 0,79 0,35 0,44	586,68 403,93 428,15 164,75 366,56 495,44 182,66 282,03 570,20 712,65	0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500	4,88 4,88 4,88 4,33 4,88 4,88 4,88 4,88
WAL	ORES (Brabant Wallon) ORES (Hainaut Gaz) ORES (Luxembourg) ORES (Mouscron) ORES (Namur) TECTEO RESA	3,30 3,72 2,78 2,93 3,57 2,80	24,51 23,67 21,55 21,40 24,85 26,30	1,42 1,81 1,21 1,43 1,58 1,47	102,47 97,23 84,08 83,16 104,53 92,80	0,98 1,37 0,87 1,09 1,12 1,23	637,70 602,31 513,44 507,24 651,65 732,03	0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500	- - - - -

Taxes et redevances :	BXL	FL	WAL
Cotisation fédérale (c€/kWh)			
Foctionnement CREG	0,0029	0,0029	0,0029
Fonds social (CPAS)	0,0133	0,0133	0,0133
Primes chauffage	-	-	-
Surcharges client protégés	0,0588	0,0588	0,0588
Cotisation sur l"énergie (c€/kW/h)	0,0998	0,0998	0,0998
Redevance de raccordement (*) (c€/kWh)	-	-	0,0075
Total	0,1748	0,1748	0,1823

Fonds OSB Bágionala	€/an/
Fonds OSP Régionale	€/dH/
Région de Bruxelles-Capitale	compteur
<= 10 m ³ /h (**)	2,76
<= 10 m ³ /h (***)	9,48
$> 10 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 16 \text{ m}^3/\text{h}$	23,16
$> 16 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 25 \text{ m}^3/\text{h}$	57,12
$> 25 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 40 \text{ m}^3/\text{h}$	114,24
$> 40 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 65 \text{ m}^3/\text{h}$	285,48
$> 65 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 100 \text{ m}^3/\text{h}$	396,96
$> 100 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 160 \text{ m}^3/\text{h}$	509,88
> 160 m ³ /h	736,92

INFORMATION SU

<u>Index</u>: HUB3-0-3 = 11,571

GMarketCWE = HUB3-0e <mark>l'énergie :</mark> 0,1000 x HUB3-0-3 + 0,8110 ndis. Votre tarif sera indexé tous les trim Formule tarifaire pour le coût d

commencent le 1er janvier, 1er a er juillet et 1er octobre. La méthode valeurs de l'index et de ses co sont publiées sur le site www.du réservons le droit d'utiliser d ètres ou de nouve composantes pour calculer supprimés ou s'ils devaient la formule du prix si les p ne plus être disponibles 'efforcera de ma moven au même niveau. Le coût tion de l'évolution des paramètres composant la formule tarifaire de l'énergie, qui va indexée, est calculé sur blors du décompte de vot de l'index applicable durant la période pour laquelle vous êtes facturés e consommation réelle. Les montants mentionnés dans votre décompte

forfaitaire par raccordement au réseau tous les coûts d'exploitation fixes de Luminus. Pendant la première année où le client est chez Luminus pour un contrat de fourniture de gaz, le client est tenu de verser l'intégralité de la redevance fixe par raccordement au réseau de calcul, ainsi que les paz, neme s'il centre si tenu de verser i integralite de la recevance i ixe par arccordement au reseau de calcul, ainsi que les paz, même s'il demande une rupture anticipée de son contrat. À partir de la deuxième année, la inus.be. Nots nous l'elevance lixe est uniquiennent imputée au prorata dy la durée éfrective de la relation contractuelle entre le client et Luminus pour la fourniture de gaz. La redevance fixe est imputée à chaque décompte ou décompte de clôture.Les coûts d'utilisation des réseaux mentionnés ci-dessus sont les coûts approuvés par les régulateurs régionaux (VREG, CWaPE et BRUGEL) et les valeurs des taxes, redevances, cotisations et surcharges sont les valeurs les plus récentes connues au moment de l'édition de ces conditions particulières. Les éventuelles modifications de ces éléments vous seront intégralement refacturées au prix coûtant.

DUREE DE VOTRE CONTRAT

Luminus Benefit Pro Gaz est un contrat à durée déterminée d'un an, qui sera automatiquement

prolongé pour des périodes successives d'un an. Si vous êtes un nouveau client Luminus, ce contrat entrera en vigueur à la date de début de fourniture. Si vous êtes déjà client chez Luminus pour votre gaz pour le Point de fourniture et conformément à l'article 11.3 des Conditions générales, souhaitez passer au contrat Luminus Benefit Pro Gaz, le nouveau contrat entrera en vigueur 21 jours calendrier après la date de signature, sauf une autre date est convenue en concertation avec nous.

L'article 4.3 des Conditions générales demeure inchangé.

Si yous n'êtes pas encore client chez Luminus, votre contrat chez Luminus doit débuter au plus tard 4 mois après la signature. Si tel n'est pas le cas, Luminus est en droit de refuser votre demande de contrat ou de vous faire une nouvelle proposition de contrat.

PAIEMENT ET MODE D'ENVOI DE VOS FACTURES

Vous payez votre facture d'acompte mensuelle et votre décompte par domiciliation. Vous recevez vos factures uniquement par email. Toutes vos factures sont disponibles en ligne, via la zone self-

